



Fondation Rurale
de Wallonie



CLDR

Compte-rendu / 25 février 2025

Commune de Tintigny

Participants :

- Pour les membres de la CLDR (11) : voir liste en annexe 1
dont, pour le Collège communal : Benjamin Destrée & Isabelle Michel
- Pour la Commune : Florence Rion
- Pour la Fondation rurale de Wallonie : Alexandra Thiry & Fabienne Zevenne

Ordre du jour :

- Rapport annuel 2024
- Divers

Annexe

- Liste de présences



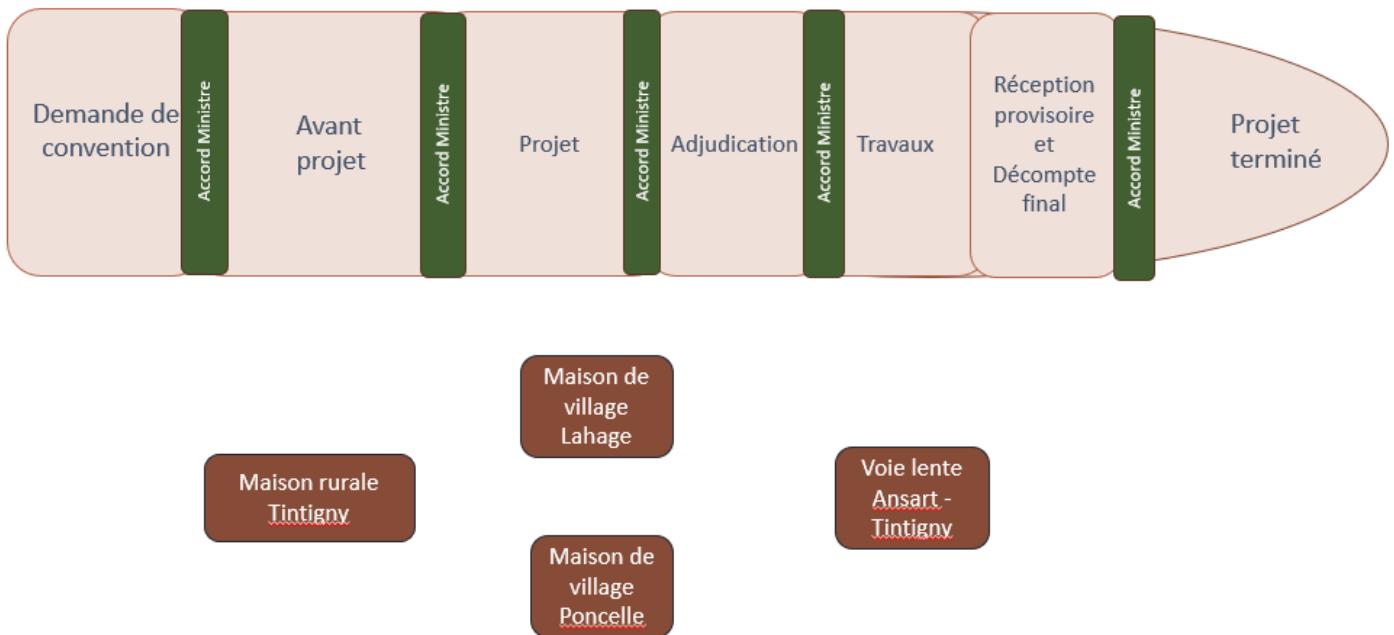
1. Introduction

Benjamin Destrée, président de la CLDR, introduit la séance.

2. Rapport annuel 2024

Un rapport annuel ? C'est une évaluation de la dynamique communale par rapport à son PCDR. L'objectif est donc de proposer une vue d'ensemble sur l'Opération de Développement Rural en cours.

Suivi des conventions en cours



Les participants sont invités à placer les conventions sur la ligne du temps.

Ancien PCDR

Maison rurale de Tintigny-Bellefontaine

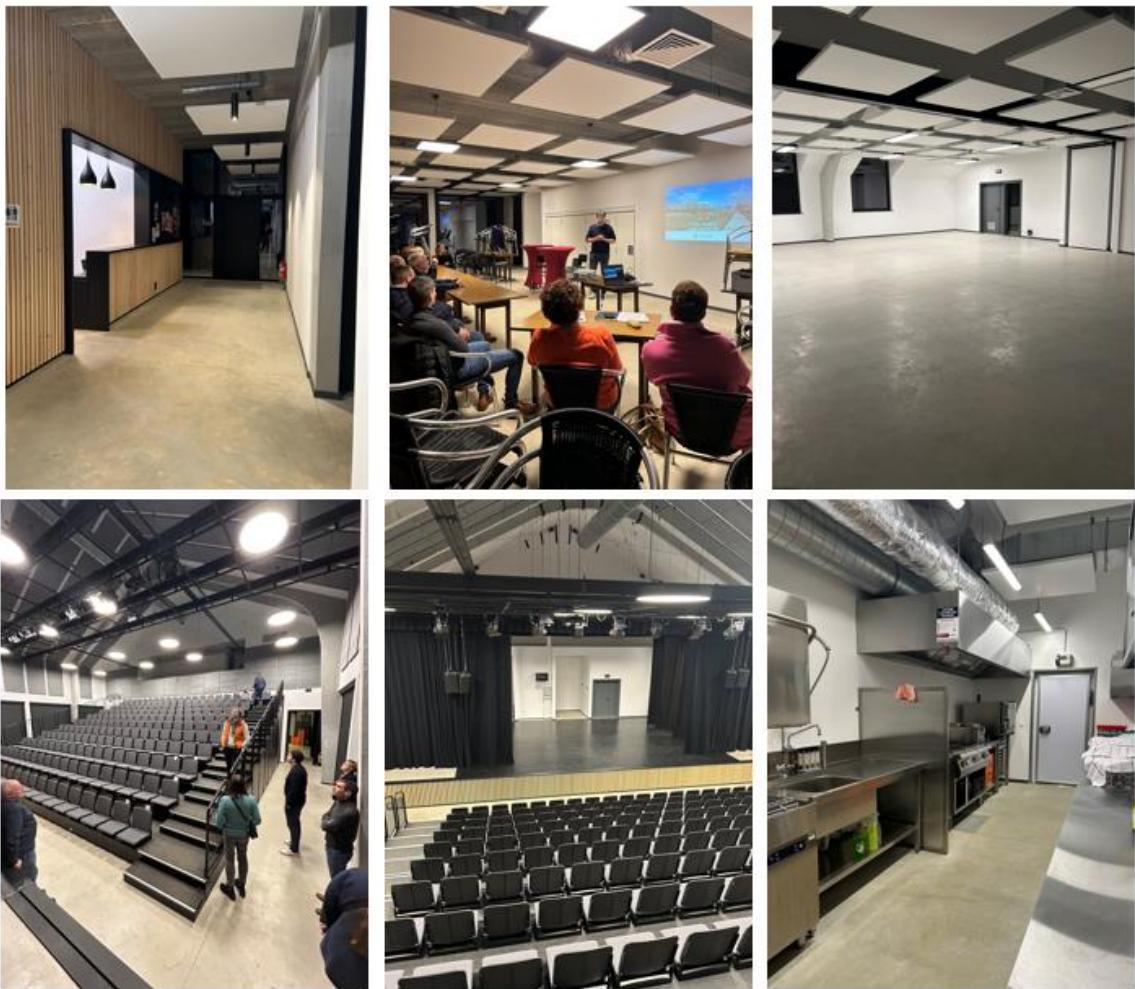
Une visite de la maison rurale est proposée aux membres de la CLDR.

Pour rappel, il s'agit d'un projet du précédent PCDR.

L'outil est pensé comme un espace polyvalent pouvant servir pour des évènements culturels mais également pour d'autres activités (festivités privées, salons, ateliers, cours, patro...).

La pièce principale du rdc comprend un gradin rétractable de 210 places ainsi qu'une scène à l' Italienne (surélevée). Des coulisses et loges sont également disponibles. Un bar et une cuisine semi-professionnelle sont également installés au rdc.

A l'étage, une grande salle de 180m² peut être divisée en deux espaces afin d'y organiser diverses activités.



L'inauguration est prévue le 29 mars en soirée. Une invitation sera envoyée aux membres de la CLDR.

Nouveau PCDR

Maison de village de Poncelle

➔ Acquisition et aménagement de la maison de village

Historique

- 19 décembre 2022 : signature de la convention-faisabilité
- 30 octobre 2023 : la Commune est officiellement propriétaire des lieux
- 27 novembre 2023 : l'auteur est désigné
- 20 juin 2024 : première présentation de l'avant-projet à la CLDR
- 26 septembre 2024 : Approbation de l'avant-projet par la CLDR
- 25 novembre 2024 : Réunion du comité d'accompagnement
- 13 décembre 2024 : approbation de l'avant-projet par l'Administration
- 16 janvier 2025 : dépôt de la demande de permis

Suites

- L'auteur constitue le dossier Projet (retour du permis, documents demandés, dossier UREBA...) en vu de l'approbation du projet.

Maison de village de Lahage

- ➔ Procédure d'acquisition-stratégique.

Historique

- 24 février 2023 : Convention pour acquisition stratégique
- 17 juillet 2023 : la Commune est propriétaire des lieux
- 1^{er} trimestre 2025 : Désignation d'un auteur de projet

Suites

La Commune a l'obligation de faire une demande de convention dans les trois ans après l'obtention de la convention-acquisition.

La demande de convention sera déposée pour la session de septembre 2025.

Pour information, deux demandes de convention seront déposées : celle de la maison de village et celle concernant l'aménagement du cœur de village.

La Commune a lancé un appel à auteur de projet pour la réalisation des 2 projets. Cet appel sera clôturé le 7 mars prochain.

Une fois l'auteur désigné, des réunions impliquant les habitants du village de Lahage et la CLDR seront organisées afin de définir les besoins et de pouvoir présenter une esquisse globale dans un second temps.

Voie lente Ansart-Tintigny

- ➔ Aménagement d'une voie lente

Historique

- 05 janvier :
Suite à un changement de directives de l'Administration, la demande de convention a été rentrée lors de la session de septembre 2025.
- En attente de la convention signée par la Ministre
- Janvier 2025 : La Commune est propriétaire de tous les terrains nécessaires au tracé.
La Commune est en contact avec le SPW concernant la sécurité le long du tronçon qui longe la RN 879 suite à la présence d'arbres.

CLDR

La CLDR s'est réunie à quatre reprises en 2024.

- 07 février 2024 : Rapport annuel & Présentation Pollec
- 20 juin 2024 : Présentation avant-projet MV Poncelle
- 26 septembre 2024 : Approbation de l'avant-projet MV Poncelle
- 11 décembre 2024 : Action BiodiverCité – atelier Nature

Activités de la CLDR

Prochaine action : « Soutien au développement des initiatives citoyennes »

- ➔ Cette fiche contenait plusieurs propositions dont le lancement d'un budget participatif.

Renouveler la CLDR // élections = nouveau quart communal

Avec les élections communales, le quart communal de la CLDR doit être modifié. De plus, la composition de la CLDR n'ayant pas été modifiée depuis son installation, un renouvellement des membres est prévu pour cette année 2025.

Pour les membres intéressés à rester dans la CLDR, merci d'envoyer un email pour confirmer votre intérêt à a.thiry@frw.be

Une communication est également prévue dans le bulletin communal et sur la page Facebook de la Commune.
N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Programmation triennale

PCDR – Lot 1 – projets matériels

- M.1.01 - Aménagement d'une maison de village à Poncelle
- M.1.02 - Création de chemins de liaison inter et intra-villages - Liaison « Ansart - Tintigny »
- M.1.03 - Construction d'une maison de village à Lahage
- M.1.04 - Création d'un réseau de chaleur à Tintigny

Concernant le lot 1, deux conventions sont en cours (Poncelle & voie lente), une troisième est prévue pour 2025 (Lahage) et la quatrième est prévue pour 2026 (réseau de chaleur).

PCDR – Lot 2 – projets matériels

- M.2.01 - Aménagement d'un complexe de logements intergénérationnel
- M.2.02 - Création d'un circuit PMR et d'une zone de convivialité intergénérationnelle à Bellefontaine
- M.2.03 - Création ou réaménagement d'espaces de convivialité dans les villages
- M.2.04 - Aménagement du cœur de village de Lahage

Concernant le premier projet du lot 2, il y a encore un gros travail administratif à effectuer avant de pouvoir demander une convention ; il n'est donc pas encore prêt pour être rentré dans la programmation triennale.

Le circuit PMR a été réalisé à Bellefontaine (en lien avec le home).

Les deux autres projets sont dans la programmation triennale (2025 pour le cœur de village de Lahage et 2027 pour les espaces de convivialité).

Année	Projet
2025	Construction d'une maison de village à Lahage + création d'un cœur de village
2026	Réseau de chaleur
2027	Création ou réaménagement d'espaces de convivialité dans les villages.

⇒ La CLDR approuve ce rapport annuel.

⇒ La CLDR approuve cette programmation triennale.

3. Divers

1. Assises de la Gaume 2.0

Vous avez des idées, des envies, une vision pour le développement de notre territoire ? Alors ces rencontres sont faites pour vous !

Le Parc naturel de Gaume vous invite à deux matinées d'échange

Faire le point sur notre territoire, identifier ses forces et ses défis, et dessiner ensemble les grandes orientations des prochaines années.

6 groupes de travail thématiques, suivis d'une mise en commun en plénière :

- Biodiversité, environnement, eaux & forêts
- Aménagement du territoire, patrimoine, énergie, mobilité
- Agriculture, alimentation locale
- Développement rural et économique
- Culture, éducation, identité gaumaise
- Tourisme

☞ Inscrivez-vous : <https://conciergerie.leparc-tierslieu.be/evenements/>



2. Infos

Le site <https://www.pcdrtintigny2030.info/les-comptes-rendus.html> vous permet d'accéder à tous les comptes-rendus ainsi qu'au contenu du PCDR.

Vous pouvez également nous rejoindre sur la page Facebook « Fondation Rurale de Wallonie – Equipe Semois-Ardenne » (<https://www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne/>) pour découvrir toute l'actualité DR des communes accompagnées par notre équipe !

*Pour la FRW,
Alexandra Thiry & Fabienne Zevenne*

Annexe 1 : feuille de présence

Présents (11)

Ancion	Nicolas
Coudron	Amandine
Delcourt	Marie-Claire
Destrée	Benjamin
Egedy	Michèle
Flamion	José
Gavroy	Frédéric
Michel	Isabelle
Muri	Pierre-Yves
Orban	Sophie
Stordeur	Christophe

Excusés (8)

Dricot	Jean-François
Feldmann	Françoise
Genin	Céline
Goffin	Julie
Molitor	Pascaline
Nizet	Jean-Louis
Peiffer	Patrice
Plomteux	Frédéric